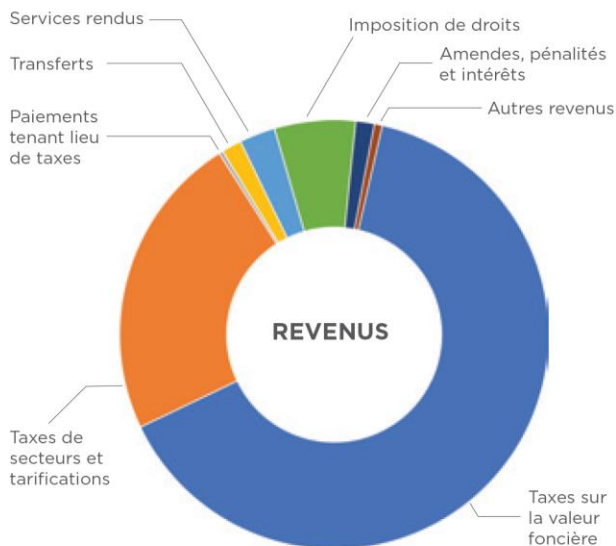


BUDGET 2020

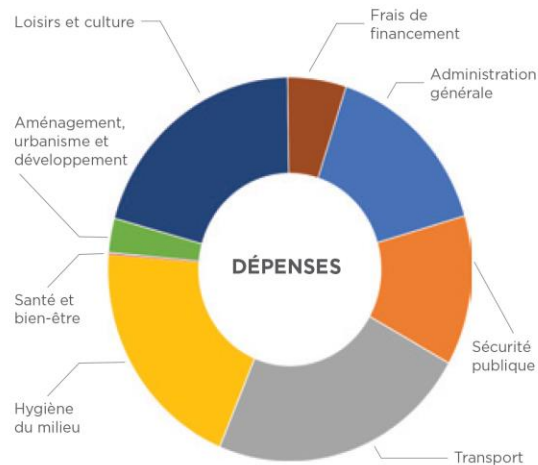
Le 16 décembre dernier, le conseil municipal de la Ville de Notre-Dame-des-Prairies a adopté son budget annuel pour l'exercice financier 2020. Nous vous présentons le détail des prévisions budgétaires des revenus.

Revenus		
Taxes sur la valeur foncière	8 568 200 \$	64,30%
Taxes de secteurs et tarifications	3 085 800	23,10%
Paiements tenant lieu de taxes	37 300	0,30%
Transferts	195 400	1,50%
Services rendus	352 800	2,70%
Imposition de droits	810 000	6,10%
Amendes, pénalités et intérêts	185 000	1,40%
Autres revenus	73 500	0,60%
Total des revenus	13 308 000 \$	100,00%



Les prévisions budgétaires des dépenses de fonctionnement et de financement, en incluant les amortissements des immobilisations, totalisent 14 341 000 \$ et se détaillent de la façon suivante :

Dépenses de fonctionnement et de financement		
Administration générale	2 221 200 \$	15,50%
Sécurité publique	1 813 600	12,60%
Transport	3 324 400	23,20%
Hygiène du milieu	2 860 900	20,00%
Santé et bien-être	19 000	0,10%
Aménagement, urbanisme et développement	415 700	2,90%
Loisirs et culture	2 942 400	20,50%
Frais de financement	743 800	5,20%
Total des dépenses	14 341 000 \$	100,00%



AFFECTATIONS ET ÉLÉMENTS DE CONCILIATION

Amortissement des immobilisations	2 988 000 \$
Remboursement de la dette	-2 224 500
Financement des activités de fonctionnement, d'investissement et autres	-40 000
Affectations - Surplus accumulé affecté	170 000
Affectations - Réserves financières et fonds réservé	139 500
Total des affectations et éléments de conciliation	1 033 000 \$